



Le « Plume = Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez



SEPTEMBRE 2014

N° 68



RENTRÉE DES CLASSES

LE 2 SEPTEMBRE



Le 2 septembre : c'est la rentrée des classes !

Cette année les enfants du regroupement pédagogique Villiers- Recloses (RPI) vont avoir classe le mercredi matin. Vous trouverez ci-dessous plus en détail les horaires qui rythmeront les journées :

École maternelle – Villiers sous Grez

	Temps scolaire	Temps d'activités périscolaires (non obligatoire)	Temps scolaire
lundi	9h à 12h	13h30 à 14h15	14h15 à 16h30
mardi	9h à 12h	13h 30 à 14h15	14h15 à 16h30
mercredi	9h à 12h		
jeudi	9h à 12h	13h30 à 14h15	14h15 à 16h30
vendredi	9h à 12h	13h30 à 14h15	14h15 à 16h30

HORAIRES DES BUS

	Villiers	Recloses	Recloses	Villiers
Lundi & vendredi	8h30	8h45	11h45	12h00
	13h30	13h45	16h45	17h00
Mardi & jeudi	8h30	8h45	11h45	12h00
	13h30	13h45	16h15	16h30
Mercredi matin	8h30	8h45	11h45	12h00

Ecole primaire - Recloses

	Temps scolaire	Temps scolaire	Activités périscolaires (non obligatoires)
lundi	8h45 à 11h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h45
mardi	8h45 à 11h45	13h45 à 16h15	
mercredi	8h45 à 11h45		
jeudi	8h45 à 11h45	13h45 à 16h15	
vendredi	8h45 à 11h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h45

Garderie maternelle et primaire le matin (école de Recloses)

De 7h45 à 8h45 tous les jours y compris le mercredi

Garderie maternelle et primaire l'après-midi (école de Recloses)

Lundi & vendredi de 16h45 à 18h30

Mardi & jeudi de 16h15 à 18h30



Liste des Assistantes Maternelles agréées à Villiers sous Grez (Mise à jour au 30 juillet 2014 MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS DE NEMOURS Service de la PMI et de la Petite Enfance)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
ANDRÉ	CORINE	37, rue de l'église	01 64 24 26 98
COSCO	CATHERINE	15, rue de l'église	01 64 24 25 45
LAURENT	CAROLINE	37, rue de la garenne	01 64 24 27 17
LEPAGE	SYLVIE	36, rue de Larchant	01 64 24 25 10
MOUCHOT	FLORENCE	13, rue de la place	01 64 24 24 23



BIBLIOTHEQUE DE VILLIERS SOUS GREZ : Horaires et nouveautés sur la page facebook :

<https://www.facebook.com/groups/bibliotheque.villierssousgrez>

**Sommaire**

La rentrée scolaire	Page 1	Activités chez nos voisins	Page 8
Demain	Page 3	Informations pratiques	Page 10
Notre cadre de vie	Page 4	CR du Conseil Municipal du 18 juillet 2014	Page 12
Activités à Villiers	Page 5	Brèves du service public	Page 14
		Agenda	Page 16

Demain

FÊTE DE L'AUTOMNE

Le samedi 20 septembre au foyer rural l'Amicale Villaronne avec l'association «A Vivre» organisent la fête de l'automne.

Le matin, l'Amicale proposera une activité «land art» qui consiste à réaliser des tableaux ou des compositions avec des objets collectés dans la nature et à partir de midi, elle aura le plaisir de mettre à votre disposition sa buvette/restauration.

L'après-midi l'association A VIVRE organisera la kermesse des écoles pour la plus grande joie des enfants.

Roger Magert
Le Président de l'Amicale Villaronne



AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE VILLIERS

L'Amicale des anciens élèves de l'École de Villiers organise sa rencontre annuelle
Le dimanche 12 octobre (avec repas).

Les anciens élèves de toutes générations et leurs amis sont cordialement invités à participer à cette rencontre.
Renseignement auprès de M. Lepage Jean au 0613465015



EXPOSITION 1914-1918

La Commission Culture et Animation de Villiers sous Grez organise, pour le centenaire de 1914-1918 une exposition et des conférences interactives. L'exposition nous emmènera sur le front mais aussi à l'arrière. Nous aurons la chance d'avoir à nos côtés un historien militaire, auteur de nombreux livres (Chemin des Dames, offensives de Champagne de l'Aisne et du Soissonnais...). Nos historiens locaux des « amis du patrimoine de La Chapelle la Reine » nous feront revivre l'arrière en rappelant à notre mémoire les Villarons morts pour la France ainsi que les changements profonds de la société induits par ce conflit.

Mais ce sont nos enfants qui sont au cœur de la démarche et c'est la raison pour laquelle, les scolaires pourront venir avec leurs enseignants où toutes les questions pourront être abordées.

Cette manifestation se veut être, comme l'a souhaité Monsieur le maire, un lien formidable entre générations. Elle doit donner du sens à chacun, au milieu d'une mondialisation où il est parfois difficile de trouver son identité.

Dimanche 5 octobre 2014 – Salle communale – exposition et commentaires de 10h à 20h – conférences interactives à partir de 20h. Un pot de l'amitié sera le bienvenu comme à l'habitude.

Lundi 6 octobre 2014 – Salle communale – journée pour les scolaires. Les horaires seront fixés par les enseignants et tributaires des cars.



Notre cadre de vie

RANDONNÉES DE LECTURE DE PAYSAGE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français

organise des randonnées de lecture de paysage en septembre ... histoire de se « remettre en jambes » pour la rentrée :

➤ Dimanche 7 septembre, à Videlles

Sur les pas de la Chapelle Sainte-Anne, à la veille de la révolution, en partenariat avec l'association « Videlles Passé-Présent ».

Rendez-vous à 9h sur le parvis de l'église. Pique-nique possible sur place. Une visite commentée de l'église sera proposée à l'issue du pique-nique (14h). **Parcours** : 8km500, environ 3h30 / 4h. **Difficulté** : facile.

➤ Dimanche 14 septembre, à Buthiers

Richesse et diversité d'une commune du Gâtinais français, en partenariat avec la commune de Buthiers. Une chasse au trésor amusera les plus jeunes !

Rendez-vous à 9h sur le parking de la mairie. Apéritif offert à l'arrivée. Pique-nique possible sur place ou à la base de loisirs. **Parcours** : 6km200 environ, 3h30 / 4h. **Difficulté** : moyenne.

➤ Samedi 20 septembre, à Bouville

À la découverte de l'observatoire photographique des paysages, en partenariat avec la commune de Bouville. Promenade agrémentée d'anecdotes sur la commune.

Rendez-vous à 9h30 sur le parking de la mairie. **Parcours** : 6km, environ 3h. **Difficulté** : facile.

➤ Samedi 27 septembre, à Achères-la-Forêt

Promenade autour de la platière de Meun, découvertes mêlant nature, paysage et histoire ! En partenariat avec la commune d'Achères-la-Forêt.

Rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'école (derrière la mairie). Apéritif offert à l'arrivée. **Parcours** : 4km, 3h. **Difficulté** : facile.

➤ Dimanche 28 septembre – Rando gourmande d'Arbonne-la-Forêt

Randonnée de 18 km autour d'Arbonne, Barbizon et Saint-Martin-en-Bière ponctuée de haltes informatives et gourmandes, constituées uniquement de produits locaux. Événement en partenariat avec le Foyer rural d'Arbonne, la Chambre d'agriculture 77 et l'Office de tourisme de Barbizon.

À l'arrivée, un marché de producteurs vous attendra. **Parcours** : 18 km (soyez bien chaussés).

Difficulté : moyenne.

Plus d'infos et inscription (obligatoire) : Office de tourisme de Barbizon : 01 60 66 41 87

20 EUR / personne (tout inclus), places limitées.



STAGE D'INITIATION À L'ÉCUSSONNAGE

Le Parc naturel régional du Gâtinais français organise un **Stage d'initiation à l'écussonnage**,

Le samedi 6 septembre 2014 de 14h30 à 16h30 à la Maison du Parc à Milly-la-Forêt (20 bd du maréchal Lyautey).

Venez-vous initier à cette technique de greffe particulière sur des plants en végétation.

Elle permet de multiplier les arbres avec un minimum de matériel végétal et de travail.

Inscription obligatoire au 01 64 98 73 93

ou par mail auprès de Julie Maratrat :

j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr



L'Association de la réserve naturelle du Marais de Larchant propose dans le cadre de la journée Européenne du Patrimoine des visites guidées le samedi 20 septembre à 9h et 9h30.

La réservation est obligatoire, les places sont limitées / gratuit.

Mail : contact@maraisdelarchant.fr

Le Marais 77760 Larchant, tel : 09 60 45 00 38, site : www.maraisdelarchant.fr



Vous trouverez à Villiers et dans les villages voisins un bon nombre d'activités culturelles et sportives, à vous de choisir celles qui vous tentent !

Activités à Villiers

Cours d'anglais pour enfants

L'association culturelle
L'Amicale Villaronne
propose

English workshop



Ateliers d'anglais
pour les enfants de 5 à 11 ans
à Villiers sous Grez
(À la bibliothèque)

Le mercredi après-midi / le jeudi soir en petits
groupes
Renseignements et inscriptions :
Jane Bonpaix au 06 73 84 52 22



Tennis Club de Villiers-sous-Grez

Les inscriptions à l'école de tennis auront lieu le jeudi 18 septembre de 18 à 19 heures 30 sur les cours route de Bourron Marlotte.
La reprise des cours aura lieu le 25 septembre. Dans l'attente, pour tous renseignements :
Pierre Champion au 06 98 80 86 07 ou champion.pierre@dbmail.com

Danse classique et Modern'Jazz

Dans le cadre de l'ESF, La section Danse propose de la danse classique et du Modern'Jazz dans la salle du bas au foyer rural de Villiers sous Grez
Inscriptions samedi 6 septembre de 9 h à 12h au gymnase de l'école primaire rue de Villionne à La Chapelle la Reine

Professeurs diplômés d'état:
Anne SOTEAU en Modern Jazz
Nathalie NTITEBIRAGEZA en danse Contemporaine
Site internet : http://www.esf77.org/les_sections_sportives/danse.html

MORDERN'JAZZ

4 - 5 ans mercredi 10h - 11h
6 - 7 ans mercredi 11h - 12h
8 - 9 ans mardi 17h15 - 18h15
10 - 12 ans mardi 18h15 - 19h30
12 - 14 ans vendredi 17h15 - 18h30
15 - 16 ans vendredi 18h30 - 19h45
16 ans et + (confirmé) vendredi 19h45 - 21h

CLASSIQUE

4 - 7 ans mercredi 16h45 - 17h30
8 ans et + mercredi 17h30 - 18h45



Cours de course d'orientation

L'Association Balise77 vous propose des cours de course d'orientation
Les cours ont lieu le mercredi de 14h15 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 16h30/17h00
Les enfants de 6 à 8 ans doivent être accompagnés de leurs parents
Les enfants de 8 ans et plus (adulte y compris) peuvent pratiquer cette discipline en loisir ou compétition
Pour tous renseignements s'adresser auprès de :
Madame Sandra Olivier au 0164242641 ou 0620582982
ou site : <http://www.balise77.com>

NOUVEAU

à VILLIERS SOUS GREZ



La Commission Culture et Animation VOUS RAPPELLE qu'elle organise des **cours gratuits d'informatique** pour vrais ou faux **débutants**. Il s'agit de permettre, à celles et à ceux « qui n'y connaissent rien » et qui ont peur de se confronter à la technique, de **s'initier** sereinement. Accompagnée de nombreux conseils pratiques, la formation sera **graduelle** et permettra aussi à celles et ceux qui utilisent déjà un ordinateur et ont souvent appris « par eux-mêmes » de se « recycler » et de mieux comprendre ce qu'ils font. Toutes les **notions fondamentales** seront abordées en 4 cours progressifs (1 cours en soirée par semaine). Il vous suffit de vous inscrire au 06 07 54 47 22 pour la première session de 4 cours gratuits qui se dérouleront les 11, 18, 25 septembre et 2 octobre à 20h30 à Villiers sous Grez.

Il reste quelques places... à vos téléphones.



COURS DE PIANO, SOLFÈGE, CHANT

Cours de piano, solfège, chant chez Laurence et Bernard Leroy
14 rue Gabriel Bachet 77760 VILLIERS SOUS GREZ
Inscriptions et reprise des cours courant octobre. **Plus de renseignements au 01 64 24 25 85.**

Une activité physique pour tous

La section de Gymnastique Volontaire du CSBM propose à VILLIERS sous GREZ à l'aide de musiques adaptées une activité physique d'entretien et de détente, alliant souplesse, coordination, renforcement musculaire, travail de l'équilibre.

Les séances se déroulent dans la salle danse du foyer rural **le vendredi de 15h à 16h** hors vacances scolaires dans un climat très convivial.

Les séances pour la saison 2014/2015 commenceront le 19 septembre 2014

Pour tout renseignement :

Martine au 06 32 86 82 12 ou le site :

<http://gybourron-marlotte.pagesperso-orange.fr>



Dans le cadre de l'ESF le Tai Chi Chuan :

Art martial interne chinois, le Tai Chi Chuan assouplit les articulations, favorise la mémorisation, la coordination ainsi que la concentration indispensable à l'exécution d'une gestuelle lente et continue. Il nous apprend le contrôle et la maîtrise de chaque mouvement qui doit être précis et harmonieux. Cette discipline permet une bonne circulation de l'énergie dans tout notre corps, nous ouvre les portes de l'humilité, de la patience et de la tolérance car chacun progresse à son rythme en fonction de son âge, de sa morphologie et de sa motivation.

Le professeur : Jacotte Pottier

Le jeudi, au Foyer rural seront les cours pour les confirmés et les débutants au sabre.

Pour les autres cours voir sur le site internet : http://www.esf77.org/les_sections_sportives/tai_chi_chuan.html

Inscriptions au gymnase de l'école primaire de la Chapelle la Reine rue de Villionne le Samedi 6 septembre de 9h à 12h.

THÉÂTRE



Paris-sous-Grez

Ateliers Théâtre
à
Villiers-sous-Grez

Animés par
Héloïse Guillot
et Guillaume Chapet

6-7 ans vendredi de 17h à 18h
8-10 ans mercredi de 17h à 18h30
11-15 ans vendredi de 18h à 20h
Adultes vendredi de 20h45 à 22h45

Contact
06 83 29 71 82

Tarifs : 50 €, 65 €, 80 € et 80 € par trimestre

SEINE-MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de la Municipalité de Villiers-sous-Grez

Paris-sous-Grez



COURS DE POTERIE

Enfants et adultes, à l'année ou pendant les vacances scolaires.

Renseignements auprès de Katherine Dara,
11 bis, rue de l'Église 77760 Villiers sous Grez.
Tél: 06 75 13 42 56

YOGA à VILLIERS SOUS GREZ

Salle de danse du foyer rural

Cette année, nous vous proposons deux séances le lundi matin.

Une séance yoga doux, le rythme est très relaxant, les postures, plus simples, revigorent et rafraîchissent à la fois le corps et l'esprit et apprennent à se détendre avec la conscience de la respiration et des sensations. Nous terminons par une relaxation amenant la détente complète des muscles, de la peau, des organes et du système nerveux.

La déconnexion générale de l'organisme induit un état de calme et de détente.

Les deux autres séances sont plus « classiques ».

Nous commençons par un temps d'éveil corporel et des exercices de respiration (pranayama) puis viennent les postures ou asana.

Les postures apportent force, souplesse, maîtrise et détente. L'attention est portée sur les alignements et le maintien des postures en accord avec une respiration lente et régulière. Entre chaque posture, un temps d'écoute où chacun est invité à accueillir les sensations.

Nous terminons également par une relaxation.

La pratique du yoga peut nous amener à explorer notre corps, notre respiration, nous aider à nous harmoniser, à trouver un équilibre.

Le yoga exclut toute idée de compétition, de comparaison, chacun va à son rythme suivant ses possibilités, il s'adresse donc à toutes et à tous, jeunes ou moins jeunes. Les postures s'adaptent aux besoins et aux limites de chacun.

Début des cours le 8 septembre

Renseignements et inscription :

Association Yogarmonie 77

yogarmonie77@free.fr

Sylvie 01-64-24-21-28

Lundi de 9 h 15 à 10 h 30 (yoga doux)

et de 10 h 45 à 12 h

Jeudi de 18 h 45 à 20 h

Activités chez nos voisins

Les associations de Grez sur Loing organisent une journée forum le dimanche 7 septembre de 14 h à 18 h au bord du loing à côté du pont.

Voici une liste de quelques une de ces associations que vous pourrez rencontrer.

Ecole de Musique des Bords du Loing 06 26 64 55 53
<http://embl77.wordpress.com/>

Danse autour du Loing 01 64 45 69 30

Réveil Band 06 11 01 31 76

Tacot des lacs 01 64 28 67 67

<http://tacot-des-lacs.com/>

Du Bout des doigts 06 03 50 76 76

Amicale Canine de la Vallée du Loing 07 60 95 40 75

<http://amicale-canine.e-monsite.com/>

La Bulle Technologique 06 34 32 09 99

<http://www.labulletech.com/>

Football Club Intercommunal du Loing 06 77 73 50 97

<http://fcil.fr/>

Hand Ball club du Loing 06 67 67 50 48

<http://hbcduloing.clubeo.com/>

Club Nautique du Gâtinais 06 75 02 18 52

ANSA - Triathlon de la Vallée du Loing 06 14 12 36 14

<http://site.ansa.perso.sfr.fr/>

Tsunami du Loing 07 77 73 42 95

<http://www.tsunamiduloing.fr/>

Les Talalos – Théâtre amateur 06 07 37 97 94



LARCHANT ANIMATION vous propose pour la saison 2014-2015 les activités suivantes :

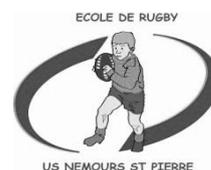
Atelier mémoire, Jivûkido-Qi Gong, Anglais pour adultes, gymnastique douce et tonique, sophrologie relaxation, Art floral.

SALLE COMMUNALE, 17 rue de Chouard à LARCHANT

Inscriptions : larchantanimation@hotmail.fr

Plus d'info www.larchantanimation.fr ou

Tél. : 01 64 28 16 21



La section Rugby

De l'Union Sportive de Nemours et St Pierre, prépare la rentrée de la saison 2014/2015.

Les activités débiteront au Stade Intersyndical de St Pierre (Avenue d'Ormesson)

ÉCOLE de RUGBY : Mercredi 10 septembre

- Pour les moins 13 ans : début des entraînements à 14h
- Pour les moins de 15 ans : début des entraînements à 18h

Nous y accueillerons les, enfants, adolescents, mais aussi les adultes désirant s'initier ou pratiquer le ballon ovale, ou souhaitant participer à l'encadrement et l'entraînement d'équipes de jeunes.

CADETS – JUNIORS : Mardi 9 septembre à 18h30

- Entraînements les mardis et jeudis

SENIORS : Reprise des entraînements à la mi-août

- Tous les mercredis et vendredis à 19 h 30.

Les inscriptions pourront se faire dès le samedi 6 Septembre lors du Forum des sports, qui aura lieu sur ce même stade.

Activités sportives proposées par L'ESF pour la saison 2014 / 2015

Journée d'inscription pour toutes les sections le **SAMEDI 6 SEPTEMBRE** à La Chapelle La Reine de 9 h à 12 h
gymnase de l'école primaire rue de Villionne. Site internet : <http://www.esf77.org/accueil.html>

LIEU

HORAIRES ET RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LE SITE INTERNET

BADMINTON	gymnase du collège à La Chapelle	http://www.esf77.org/les_sections_sportives/badminton.html
BASKET	gymnase du collège à La Chapelle	http://esfbasket77.blogspot.fr/
DANSE classique et modern jazz	Foyer rural Villiers sous Grez	http://esf-danse-gym-e-mon-site.com/
FOOTBALL	U6 / U11 La chapelle la Reine U12 / U 13 : La chapelle la Reine ou Achères la Forêt U14/U15 Seniors et vétérans Achères la Forêt	http://eslaforet.footoo.com/
JUDO-JU JITSU-KRAV MAGA	gymnase du collège à La Chapelle	http://esfjudo77.wifeo.com/
KARATE - JUJITSU BRESILIEN	gymnase du collège à La Chapelle	http://www.esf77.org/les_sections_sportives/karate_-_jujitsu_bresilien.html
STEP- FITNESS-SUMALATINO	Achères la Forêt- La Chapelle - Amponville- Recluses	http://www.esf77.org/les_sections_sportives/musculation.html
TAI CHI CHUAN - CHI KONG	Amponville - Villiers sous Grez- Gymnase du Collège à La Chapelle-Ury	http://recesfgg.free.fr/index.php
TENNIS	Vaudoué- Gymnase du collège La Chapelle	http://www.esf77.org/les_sections_sportives/tennis/presentation.html
YOGA	Le Vaudoué	http://www.esf77.org/les_sections_sportives/yoga.html
VTT / TRIAL	Base de loisirs de Buthier	http://www.esf77.org/les_sections_sportives/v_t_t_trial.html

Informations pratiques

Claude PAIN
Administrateur général des Finances publiques
Directeur du pôle gestion fiscale
Direction départementale des Finances publiques de
Seine-et-Marne

Avis aux entreprises

Dans le cadre de la réduction de la dépense publique, **la dématérialisation** en est l'instrument essentiel qui cumule en outre une meilleure sécurité et la préservation de l'environnement.

Près de 40 000 entreprises de notre département sont déjà adhérentes aux services en ligne.

Depuis le 1er octobre 2012, toutes les entreprises **soumises à l'impôt sur les sociétés** doivent, sans condition de chiffre d'affaires, télé-déclarer et télé-régler la TVA, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur les salaires. Les échéances 2013 sur les résultats et la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) ont donné lieu à la déclaration en ligne.

À compter du 1er octobre 2014, toutes les entreprises **soumises à un régime réel d'imposition** auront **l'obligation de télé-déclarer** tous leurs impôts.

Elles auront également **l'obligation d'utiliser le télé-règlement**, pour le prélèvement à échéance ou le prélèvement mensuel en matière de CFE-IFER.

À compter des échéances de mai 2015, elles devront également transmettre de manière dématérialisée leurs déclarations de résultats et leur déclaration n°1330-CVAE.

Afin de faciliter l'accès à l'information, des entreprises, sur l'abaissement du seuil de recours obligatoire aux télé-procédures, un dépliant est mis à leur disposition.

Le lien ci-dessous permet d'accéder à ce dépliant :
http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_6471/fichedescriptive_6471.pdf



MOBIL'ETUDES77 Une bourse qui allège le budget transports des étudiants Seine et Marnais

Le Département reconduit pour la rentrée scolaire 2014/2015 le dispositif Mobil'Etudes77. L'objectif est de répondre aux particularités du territoire de la Seine et Marne, de faciliter la mobilité des étudiants et de permettre ainsi aux plus grand nombre de jeunes l'accès aux études supérieures.

Cette aide est cumulable avec d'autres bourses d'enseignement supérieur (CROUS, Conseil régional, établissement d'enseignement supérieur...)

Afin de réduire les délais de traitement, le dossier Mobil'Etudes77 est dématérialisé et accessible à partir du site Mobil'Etudes77 à partir du 1^{er} septembre au 31 décembre 2014, cependant, les demandes envoyées par courrier resteront recevables. Pour tous renseignements complémentaires : mobiletudes77@cg77.fr



A L' AQUARIUM SEA LIFE PARIS VAL D' EUROPE

Nouveauté 2014 : exposition « La Planète des crabes »

Embarquez pour « la planète des crabes », et plongez dans l'univers fascinant des crabes et des crustacés ! À travers une signalétique originale, des bacs au design fantastique, des jeux et accessoires amusants, de nombreuses surprises attendent les visiteurs ! Aucun doute, à la fin de la visite, vous en pincerez pour les crustacés !

Des entrées gratuites pour enfants de 3 à 11 ans, valables jusqu'au 31/12/2014, sont disponibles à la Mairie.

Pour plus de renseignements :

Contactez le 01 60 42 33 50 ou rendez-vous sur le site www.sealife.fr

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

CONSEILS POUR LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS PAR RUSE

Cette période de crise est particulièrement propice aux cambriolages de résidences principales ou secondaires, les malfaiteurs recherchent en priorité des bijoux et de l'argent liquide.

Mesures de prévention des cambriolages :

- **Fermez portes et fenêtres** notamment à l'arrière des habitations **et mettez votre alarme si vous en avez une**, lorsque vous vous absentez,
- **Une boîte aux lettres qui déborde, les volets clos toute la journée et un message sur le répondeur trahissent une absence prolongée.**

Faites appel à un parent ou un voisin pour assurer un ramassage régulier du courrier et une ouverture quotidienne des volets, ne laissez pas de message téléphonique.

Prévenez votre gendarmerie en cas d'absence prolongée, le circuit des patrouilles faites par la gendarmerie intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation.

- **Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile.**

Signalez à la gendarmerie les démarchages inhabituels, la présence de personnes au comportement suspect ou de véhicule suspect.

- **Relevez discrètement le N° d'immatriculation et appelez sans délais la gendarmerie**
- **Ne laissez pas apparents vos clés de voiture, vos bijoux et vos liquidités**
- **Ne gardez pas de grosses sommes d'argent à votre domicile**

En évitant cependant de cacher le tout là où les malfaiteurs iront directement les chercher (chambres, salle de bain)

- **Ne laissez pas la porte et les fenêtres ouvertes à l'avant de votre domicile si vous êtes dans le jardin à l'arrière.**

- **Prenez des photos des objets et du mobilier de valeur,**
- **Relevez les N° d'identification des matériels audio-visuels, informatiques et autres.**

En cas de vol, un descriptif détaillé pourra être diffusé et les recherches seront facilitées.

- **Si vous constatez une effraction en rentrant à votre domicile ne touchez à rien, ne modifiez pas les lieux et alertez sans délai la gendarmerie de votre lieu d'habitation (17).**

Attendez l'arrivée de la patrouille pour qu'ils procèdent aux constatations en votre présence et qu'ils puissent relever toutes les traces et indices qui pourront être utiles à l'enquête. Vous ferez un premier inventaire des objets dérobés avec les gendarmes.

- **Si les malfaiteurs s'introduisent à votre domicile en votre présence recueillez un maximum d'éléments relatifs aux malfaiteurs.**

Nombre, voix, accent, signalement général, signes particuliers, port de gans, objets manipulés, moyen de locomotion utilisé (marque, type, couleur, immatriculation, nombre de portes, signes particulier), direction de la fuite.

- **Ne touchez à rien, alertez sans délai la gendarmerie et attendez l'arrivée de la patrouille.**
- **Vols par ruse, le scénario le plus utilisé est :** un individu se présente au domicile de sa victime usant d'une fausse qualité (postier, société des eaux, représentant EDF...). Il détourne son attention pendant qu'un second individu fouille les pièces de l'habitation. Un troisième individu se présente comme étant policier et interpelle le premier affirmant que c'est un voleur, qu'il l'emmène au poste et qu'il reviendra plus tard prendre la plainte.

Ne faites pas entrer dans votre habitation les personnes que vous ne connaissez pas, même s'ils se présentent en tant « qu'officiels » et prévenez sans délai la gendarmerie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2014

Présents : Yves LECHEVALLIER, Maire, Gérard MORET, Véronique GIRARD, Richard ANTOINE, adjoints et, Gilles CABARDOS, Emmanuel HOUDANT, Ludovic JEANNOTIN, Joanny POULAIN, Cédric THIBAUT, David VIRATEL, Régine REY et Michel COTEROT conseillers municipaux.

Absent : Philippe BEAUDOIN (donne pouvoir à Richard ANTOINE), Anne-Marie THIBAUT (donne pouvoir à Cédric THIBAUT) et Jérôme CHAMPION (donne pouvoir à Ludovic Jeannotin).

Secrétaire : Joanny POULAIN

APPROBATIONS

Compte rendu du Conseil Municipal du 19 juin 2014.
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATIONS :

BORNE ELECTRIQUE :

Suite à la réponse négative du conseil du 19 juin 2014 concernant la proposition d'emplacement d'une place de parking équipée d'une borne de recharge pour véhicule électrique proposé par le SDESM (Syndicat des énergies de seine et marne).

Suite à la demande du SDESM de formaliser cette décision par une délibération du conseil annulant la délibération 85/2013 du 21/11/2013.

Le conseil décide par la présente l'annulation de la délibération 8/2013 et décline la proposition d'équipement d'une borne électrique faite par le SDESM.

Délibération votée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION INSTITUANT LA TAXE D'HABITATION POUR LES LOGEMENTS

Le Maire expose à l'assemblée que l'article 47 de la loi portant engagement national pour le logement (loi n°2006-872 du 13 juillet 2006), codifié à l'article 1407 bis du code général des impôts (CGI), donne la possibilité aux communes non concernées par la taxe annuelle sur les logements vacants d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Cet assujettissement concerne la part communale (et, le cas échéant, la part revenant aux syndicats à contributions fiscalisées).

La vacance s'apprécie au sens des V et VI de l'article 232 du CGI.

En cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

La taxe est établie au nom du propriétaire, de l'usufruitier, du preneur du bail à construction ou à réhabilitation, ou de l'emphytéote qui dispose du local depuis le début de la période de vacance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du CGI.

Cette décision prend effet à compter de l'année 2015.

A titre d'information, ne sont pas considérés comme logements vacants des logements qui sont en vente au prix normal du marché, ni des biens inhabitables s'ils sont définis comme insalubres. Cette mesure vise seulement des logements volontairement inhabités. Ceux-ci ne participent pas à la vie sociale et économique, tout en bénéficiant de l'ensemble des avantages du village.

ADHESION PAR CONVENTION AU DISPOSITIF DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE

Après lecture de la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagée telle que proposée par le SDESM (Syndicat des Energies de Seine et Marne).

Après désignation des différents référents de la commune auprès du SDESM dans le cadre de cette convention, Yves LECHEVALLIER, Gérard MORET, Catherine BERTHELOT, le Conseil autorise le Maire à signer la convention liant la Commune au SDESM dans le cadre du dispositif de Conseil en Energie Partagée.

Proposition votée à l'unanimité.

INFORMATIONS :**• SPANC**

Dans le cadre de la mise aux normes des installations d'assainissement non reliées aux réseaux, le PNR propose des aides et des subventions.

Les habitations concernées sont principalement situées dans le hameau de Busseau.

Pour ce faire le PNR propose une réunion d'information où il sera proposé d'adhérer à la convention du Parc, celle-ci donnant droit à une tarification d'étude très intéressante ainsi qu'une subvention substantielle sur le coût de réalisation des travaux.

Cette réunion se tiendra à la Villa Capela de La Chapelle la Reine (rue de la Gare)

Le 12/09/2014 à 20h00

• SAUR

La SAUR ayant constaté une baisse de la consommation d'eau de la commune de plus de

20% par rapport aux prévisions de consommation qu'elle avait faites au moment de la signature du dernier contrat d'affermage, et en vertu d'une clause de ce contrat qui permet à la SAUR de revoir ses conditions tarifaires dès que l'écart est supérieure à 20%, la SAUR nous envoie un avenant qui, une fois signé, augmenterait très significativement le prix de mètres cube d'eau, qui passerait de 0.5194€/m³ HT à 0.6644€/m³ HT soit une augmentation de 21.8%.

Cet avenant a été proposé au Conseil Municipal. Celui-ci a unanimement rejeté cette demande et la trouve exagérée.

Il a été décidé d'autoriser monsieur le Maire à défendre la position de la commune auprès des organismes concernés tel que par exemple l'ADEME et le PNR, et auprès de nos représentants comme par exemple notre députée. Il est en effet curieux que tout incite le citoyen, à juste titre, à maîtriser sa consommation en eau, et qu'en cas de succès ce même citoyen doit payer plus cher le mètre cube d'eau !

Les prestations de notre fermier doivent être étudiées avec soin, et il convient de savoir si les estimations de consommation avancées par la SAUR tiennent compte ou non des fuites, en particulier celles, importantes et durables, qui ont été constatées sur la route de Busseau en 2009/2010.

• SDIS

Le service départemental d'incendie et de secours nous fait parvenir le montant de nos cotisations annuelles.

Celles-ci étant de 13,86€ /habitant, en se basant sur le recensement de 2013 de 771 âmes à Villiers notre cotisation communale annuelle est de 10 686 €.

• VISITE DU DEPUTE VALERIE LACROUTE

Notre députée, Valérie Lacroute, viendra rendre visite à l'équipe municipale de Villiers sous Grez le 12 septembre 2014.

VIE DU VILLAGE :

La commission travaux élabore le marché des dernières tranches de rénovation de l'éclairage public.

La commission voirie organise fin juillet 2014, la démonstration d'une balayeuse automotrice dans le but d'un achat prochain.

La rédaction du Cahier des Charges Particulières (CCP) est en phase de finalisation pour le lancement de l'appel d'offre concernant l'achat d'une épareuse.

Le bilan du 13 et 14 juillet fera l'objet d'un article détaillé dans le prochain

Plume Tambour. Régine Rey précise qu'il paraîtra fin juillet.

Concernant le garage de Villiers, une étude de la cession d'une parcelle communale qui permettrait de clôturer le garage est envisagé en même temps que ses conséquences matérielles et financières pour la mise en conformité de la voirie. En cas de cession, celle-ci serait agréementée de clauses particulières non dérogoires qui assureraient la bonne fin des travaux en conformité avec ce qui aura été décidé.

Prochain Conseil Municipal le 19 Septembre prochain.

Les informations des commissions ayant déjà été données au cours du Conseil, et n'ayant pas de question diverse à débattre, le Conseil se termine à 23 heures 45.

NB : Ce compte rendu est sous réserve de l'approbation du prochain Conseil Municipal du 19 / 09

Brèves du service public

BRÈVES DE LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE www.service-public.fr :

N°706 DU 13 AOUT 2014 ; Impôts Loi de finances rectificative pour 2014 : réduction d'impôt pour certains ménages.

La loi de finances rectificative pour 2014 comporte pour certains ménages une réduction de l'impôt sur le revenu initialement prévu...

Il s'agit d'une réduction exceptionnelle de l'impôt 2014 sur les revenus 2013. La réduction d'impôt vient diminuer le montant à payer. Aucune démarche particulière n'est à effectuer pour en bénéficier.

Le revenu fiscal de référence étant communiqué sur l'avis d'imposition, comment savoir si on est concerné ?

Depuis le 11 août, les usagers ayant un espace personnel sur impots.gouv.fr peuvent consulter leur avis en ligne. Pour les autres, un simulateur en ligne est mis à leur disposition, sans contrainte d'authentification, en page d'accueil.

N°706 DU 13 AOUT 2014 ; immobilier Plafonnement des honoraires de location à compter du 15 septembre 2014.

Un décret du 1er août 2014 prévoit le plafonnement des honoraires de location (frais d'agence) demandés au locataire par les professionnels de l'immobilier. Ces dispositions s'appliquent à compter du 15 septembre 2014...

N°706 DU 13 AOUT 2014 ; Famille

Création de la prestation partagée d'éducation de l'enfant. Le complément de libre choix d'activité (CLCA) est remplacé, à compter du 1er octobre 2014, par une « prestation partagée d'éducation de l'enfant » (PréParE). C'est ce que prévoit la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes...

Les familles monoparentales ne sont pas concernées par ce dispositif de partage et leurs droits actuels sont maintenus.

La loi prévoit que cette nouvelle prestation concernera les enfants nés ou adoptés à partir du 1er octobre 2014. Pour les enfants nés ou adoptés avant le 1er octobre 2014, les dispositions antérieures demeureront applicables.

N°706 DU 13 AOUT 2014 ; Aides financières Bourses nationales de collège pour 2014-2015.

Les dates limites de dépôt des dossiers de demande de bourse pour l'année scolaire 2014-2015 sont fixées : au 30 septembre 2014 pour les établissements d'enseignement public et les établissements privés, au 5 novembre 2014 pour les élèves inscrits au centre national d'enseignement à distance...

Par ailleurs, les imprimés de demande de bourse de collège sont mis en ligne sur Internet sur le site du ministère de l'éducation nationale. La mise à disposition de ce formulaire sur Internet, permet de retirer ce document ailleurs que dans l'établissement scolaire. Dans tous les cas les familles doivent déposer ou envoyer ce formulaire, accompagné des pièces justificatives nécessaires, au secrétariat du collège des enfants...

Renseignements : <http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html>

Famille : Allocation de rentrée scolaire des 16-18 ans : la procédure est simplifiée...

Rentrée 2014 Le calendrier de l'année scolaire 2014-2015.

La rentrée des élèves est prévue mardi 2 septembre 2014

Le début des vacances d'été samedi 4 juillet 2015.

Vacances de Toussaint du samedi 18 octobre 2014 au dimanche 2 novembre 2014.

Vacances de Noël du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015.

Vacances d'hiver du samedi 7 février 2015 au dimanche 22 février 2015 pour la zone A, du samedi 14 février

2015 au dimanche 1er mars 2015 pour la zone C, du samedi 21 février 2015 au dimanche 8 mars 2015 pour la zone B.

Vacances de printemps du samedi 11 avril 2015 au dimanche 26 avril 2015 pour la zone A, du samedi 18 avril 2015 au dimanche 3 mai 2015 pour la zone C, du samedi 25 avril 2015 au dimanche 10 mai 2015 pour la zone B.

N°706 DU 13 AOUT 2014 ; Question parlementaire

Statut des sépultures dans les successions.

La ministre de la Justice précise qu'en raison de sa spécificité, qui la met hors du commerce, la sépulture ne constitue pas un « actif des successions ».

Cela veut dire que la sépulture n'est pas prise en compte dans le calcul de l'actif successoral à partager le cas échéant. À défaut de volontés particulières exprimées par le titulaire de la concession, elle devient un bien de famille qui reste en indivision entre les membres de la famille et leurs descendants, qui pourront s'y faire inhumer dans la limite des places disponibles.

N°704 DU 24 JUILLET 2014 ; Travaux de rénovation énergétique

Éco-prêt à taux zéro et crédit d'impôt développement durable : quoi de neuf ?

À la suite d'un décret et de deux arrêtés publiés au Journal officiel du vendredi 18 juillet 2014, l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) fait le point sur la mise en place de l'éco-conditionnalité des aides servant à réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les logements anciens. Les aides concernées par cette éco-conditionnalité sont : - l'éco-prêt à taux zéro à compter du 1er septembre 2014, le crédit d'impôt développement durable à compter du 1er janvier 2015...

N°704 DU 24 JUILLET 2014 ; Le saviez-vous ?

Courrier : les timbres en francs sont-ils toujours valables ?

Oui répond la Poste. Les timbres en francs sont toujours valables à condition que leur valeur faciale corresponde aux tarifs en vigueur en euros. Par conséquent, il convient de rajouter si nécessaire un complément pour obtenir le tarif en vigueur.

Depuis le 1er janvier 2014, le prix du timbre prioritaire est à 66 centimes d'euro tandis que celui de la lettre verte est à 61 centimes d'euro.

N°704 DU 24 JUILLET 2014 ; Nature

Les 10 parcs nationaux de France avec des espèces animales (chamois, ours, castor, vautour, pic de Guadeloupe...) et végétales (arnica des montagnes, sabline de Provence, génépis, mélèze d'Europe, palmiste rouge...) emblématiques, partez à la découverte des 10 parcs nationaux français sur le site www.parcsnationaux.fr.

Les parcs nationaux couvrent des domaines terrestres et maritimes variés sur plus de 60 000 km² (la France métropolitaine ayant une superficie de 552 000 km²).

N° 697 du 05 JUIN 2014 ; Droit à l'oubli

Internet : comment effacer des informations personnelles sur un moteur de recherche ?

Vous avez recherché votre nom sur un moteur de recherche et vous vous rendez compte que les informations qui ressortent en ligne nuisent à votre réputation ? Comment les faire disparaître ? La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) vous explique ce qu'il faut faire en deux étapes : d'abord auprès du responsable du site, puis auprès de l'exploitant du moteur... La Cour de justice de l'Union européenne, avait confirmé l'application du droit de la protection des données aux moteurs de recherche, les internautes pouvant demander, sous certaines conditions, la suppression des liens vers des informations portant atteinte à la vie privée

N° 695 du 22 MAI 2014 ; Jeunes dès 16 ans

Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Nous rappelons à nos lecteurs que deux ordinateurs sont à disposition à la Bibliothèque de Villiers-Sous-Grez pour une consultation en ligne plus approfondie de LA LETTRE D'ACTUALITÉS de <http://www.service-public.fr/>

ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

Un formulaire qui permet d'obtenir une carte pour les déchèteries de La Chapelle la Reine, Saint Pierre lès Nemours et Chaintreaux est disponible en Mairie. Cette carte est gratuite pour la première demande.

Ce formulaire fait office de demande et indique la marche à suivre.

Toujours pour les déchets et plus spécialement pour les meubles de toutes sortes, une benne «mobilier» est disponible à la déchèterie de La Chapelle la Reine et à celle de Chaintreaux. Un tract explicatif est aussi disponible en Mairie.

Nos Conseillers Municipaux auront le plaisir de vous recevoir lors des permanences du samedi matin de 9h à 12h à la mairie.

Septembre

Samedi 13 : Richard Antoine

Samedi 20 : Philippe Beaudoin et en astreinte Véronique Girard

Samedi 27 : Gilles Cabardos et en astreinte Yves Lechevallier

Octobre

Samedi 04 : Jérôme Champion / Gérard Moret

Samedi 11 : Michel Coterot / Anne-Marie Thibaut

Samedi 18 : Véronique Girard

Samedi 25 : Emmanuel Houdant / Richard Antoine

MARCHÉ À VILLIERS-SOUS-GREZ

Place des trois tilleuls
tous les jeudis à partir de 16h00

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h00
samedi de 9h00 à 12h00
Téléphone: 01 64 24 21 03
villierssousgrez@wanadoo.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE (allée Jean Tardieu)

- mercredi de 10h30 à 12h30
- jeudi de 9 h à 10h et
de 16h30 à 18h30
- samedi de 17 h à 19 h
vacances scolaires : mercredi
de 10h à 12h

Agenda

Conseil Municipal

19/09 Réunion du conseil municipal

Collecte sélective d'emballages et papiers

le 3 et 17 septembre
le 1er octobre

Recréatif

Samedi 20/09 ; Fête de l'automne et kermesse des écoles.

Dimanche 05/10 ; Exposition commémorative de 14/18.

Dimanche 12/10 ; Repas des anciens élèves.

Pour les dates du récréatif chez nos voisins, nous vous invitons à consulter les rubriques « demain » et « notre cadre de vie » en début du plume.

BUS POUR FONTAINEBLEAU

le **vendredi**
départ «centre» 9h10
«Croix-Lambert» 9h15
retour Villiers 12h15

Comité de rédaction : Yves Lechevallier, Régine Rey, Odile Lechevallier, Sébastien Canac, David Viratel, Emmanuel Houdant, Belzunce Nathalie, Jean-Pierre Girard, Sylvie Lepage, Françoise Palluel, Ludovic Jeannotin, Dominique Ceraudo

Mise en page : Dominique Ceraudo, David Viratel

Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

adresse : plumetambour@gmail.com